



la lettre



Police Municipale - Garde Champêtre - ASVP

INFO 307

Communiqué de la FA-FP : un rendez-vous salarial paradoxal

UN RENDEZ-VOUS SALARIAL PARADOXAL !

Ce 16 octobre, conformément aux dispositions de l'accord PPCR qui prévoit un rendez-vous salarial annuel, et suite à la manifestation unitaire du 10 octobre, le ministre de l'Action et des Comptes publics (MACP) recevait les employeurs publics et les neuf organisations syndicales représentatives.

Pour la FA, c'est un paradoxe que de se retrouver pour un rendez-vous salarial dans le seul objectif d'obtenir une juste compensation d'une hausse de prélèvement mise en place de manière unilatérale par le gouvernement !

Le ministre a fait les propositions suivantes

Pour ce qui concerne la **hausse de la CSG** souhaitée par le président de la République, **cette augmentation de 1,7 % sera compensée à la fois par la suppression de la contribution exceptionnelle de solidarité (CES) et par la création d'une indemnité** (et non d'une revalorisation indiciaire comme le réclamait la FA-FP).

Nous avons cependant obtenu quelques avancées. Le calcul de cette indemnité se fera sur une assiette intégrant l'ensemble des primes, et les agent.e.s à temps partiel ainsi que les contractuel.le.s seront éligibles à cette indemnité qui sera entièrement compensée pour les employeurs publics et réévaluée en 2018 et 2019.

Revendication essentielle de la FA-FP, les personnes recrutées après le 31 décembre 2017 percevront cette indemnité.

Pour ce qui concerne **PPCR**, nous avons reçu la confirmation du report d'un an de l'agenda initialement prévu, qui se poursuivra donc jusqu'en 2021 au prétexte que le budget de l'État ne permet pas d'assumer les dépenses liées à l'application de PPCR en 2018.

COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : contact.fafptpm@gmail.com - Sites Internet : www.policemunicipale.org et fafpt.org

Affiliée à la FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)

Pour la **FA-FP**, cette vision comptable du dynamisme des carrières ne peut se concevoir car elle pénalise l'ensemble des agent.e.s. **Pour la FA-FP, la remise en cause de cet accord pose clairement la question du respect de la parole de l'État et des organisations syndicales qui s'engagent dans une démarche constructive de dialogue social !**

Parallèlement à ces annonces, le ministre a confirmé la **réintroduction du jour de carence**, l'ouverture d'une **discussion sur la protection sociale complémentaire** (prévoyance) et sur la **revalorisation des prises en charges des frais liés aux déplacements des agent.e.s** (indemnités kilométriques, hôtellerie ...) ainsi que la **création d'un groupe de travail sur la revalorisation salariale** de manière globale.

Concernant le **jour de carence**, la **FA a réaffirmé que cette disposition est une aberration en matière de santé publique**, et que c'est l'abrogation des jours de carence dans le secteur privé pour les 30 % de salarié.e.s concerné.e.s qui aurait dû s'imposer dans la cadre d'une démarche progressiste ! Ainsi, les agent.e.s malades paieront 270.000 millions d'euros le droit de prendre leurs congés maladie prescrits par leur médecin !

Enfin, la **FA a exigé que la pénibilité et la reconversion professionnelle soient inscrites dans les négociations de 2018** car il y a urgence à traiter ces sujets qui pèsent déjà très lourd sur les fins de carrière.

La **FA** poursuivra son engagement Autonome, progressiste et solidaire sur l'ensemble des dossiers ouverts par le ministre dans l'objectif d'imposer un dialogue social soucieux de l'avenir du service public et des conditions de travail des 5,4 millions d'agent.e.s, tous statuts confondus.

Éric Labourdette (**FA Santé**), Laurent Diez (Snptes)
et Bruno Collignon représentaient la **FA**.

Autonome, progressiste, solidaire, à la **FA**, un autre syndicalisme est possible !

INFO 308

Sécurité intérieure et lutte contre le terrorisme

Mercredi 18 octobre 2017, le Sénat a adopté, par 244 voix pour et 22 voix contre, les conclusions de la commission mixte paritaire (CMP) sur le projet de loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme, ainsi considéré comme définitivement adopté.

Analyse par groupes politiques

Les Républicains	Pour : 144			NPPAV* : 1
Socialiste et républicain		Contre : 7	Abstentions : 70	NPPAV* : 1
Union Centriste	Pour : 46		Abstention : 1	NPPAV* : 2
La République En Marche	Pour : 21			

FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : contact.fafptpm@gmail.com - Sites Internet : www.policemunicipale.org et fafpt.org

Affiliée à la **FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)**

RDSE	Pour : 19	Abstentions : 2
Communistes	Contre : 15	
Les Indépendants	Pour : 11	
Aucun groupe	Pour : 3	NPPAV* : 2

**N'a pas pris part au vote*



**Fédération Autonome
de la Police Municipale
Hérault - Gard**



LA BOURSE DE L'EMPLOI



La Ville de Clarensac (30) voie de mutation trois Gardiens/Brigadiers de Police Municipale

DESCRIPTION SOMMAIRE DES MISSIONS

- Exercer des missions de prévention au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publique au travers d'une relation de proximité avec la population ;
- Participer au contrôle et à l'application des arrêtés de police du Maire ;
- Surveiller le domaine public, contrôler la circulation et le stationnement et le bon déroulement des manifestations publiques ;
- Accueillir et orienter les personnes sur la voie publique, appliquer les consignes de sécurité
- Constater les contraventions, délits et crimes, dresser les procès-verbaux des infractions et rédiger des comptes rendus et mains courantes ;
- Travailler en extérieur par tous temps ;

PROFIL SOUHAITÉ

- Discret et disponible, vous maîtrisez les écrits administratifs et judiciaires ainsi que les techniques de neutralisation des armes et des animaux dangereux, de médiation, communication, gestion des conflits, interpellation, enquête, gestes de premiers secours ;
- Doté d'un sens relationnel, vous possédez une bonne connaissance des différents publics, savez être pédagogue et adapter votre communication à chaque public ;
- Vous alliez le sens du service public, de la discipline et de la rigueur à l'esprit d'équipe ainsi que le respect du code de déontologie ;
- Bonne condition physique (sport, G.T.P.I.)
- Personne ayant l'expérience du travail en équipe dans un service armé ;
- Permis B exigé ;
- Utilisation du procès-verbal électronique

FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : contact.fafptpm@gmail.com - Sites Internet : www.policemunicipale.org et fafpt.org

Affiliée à la FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)

- Connaissances informatiques de base (courrier électronique, traitement de texte et tableur);
- Un monitorat au maniement des armes serait un plus

DESTINATAIRE

Adresser votre lettre de candidature accompagnée d'un curriculum vitæ

À l'adresse suivante :

COMMUNE DE DE CLARENSAC - Hôtel de Ville 5 Place de la Mairie - 30870 CLARENSAC

Pour tout renseignement, s'adresser à Léonne LELIEVRE, Directrice Générale des Services ou Delphine COHEN, RH, 04 66 81 89 89



La Ville de Lattes (34) recherche un chef de service de service principal de 1^{ère} classe – chef de poste

Grade(s) recherché(s) : Chef de service de police municipale principal de 1^{ère} classe

Métier(s) : Responsable du service de police municipale

Descriptif de l'emploi :

Chef du poste de police sous la responsabilité du Maire et du DGS

Effectifs : 20 agents assurant un service 24h/24 et 7j/7

Temps de travail : plein temps

Horaires irréguliers, avec amplitude variable

Missions :

Sous la responsabilité du Maire et du DGS, le Chef de poste assure :

- la direction fonctionnelle et opérationnelle des services de la police municipale et traduit les orientations de la collectivité en règlements et consignes opérationnelles,
- les missions relevant de la compétence du Maire, en matière de prévention et de surveillance du bon ordre de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques dans les conditions fixées par les lois du 15 avril 1999, du 15 novembre 2001, du 27 février 2002 et du 18 mars 2003 susvisées
- l'exécution des arrêtés de police du Maire et constate par procès-verbaux les contraventions à ces arrêtés ainsi qu'aux dispositions des codes et lois pour lesquelles compétence leur est donnée
- l'encadrement des fonctionnaires, sur la base du règlement intérieur, chefs de service de police municipale et agents de police municipale, dont il coordonne les activités et pour lesquels il planifie, organise la permanence, les roulements de service et les ordres de mission, il propose des plans d'action et d'intervention
- Analyse l'évolution des activités de Police municipale, participe à la conception et assure la mise en œuvre des stratégies d'intervention de celle ci

Profils demandés :

Bonne condition physique - Permis de conduire

Armement catégorie B - D

Niveau 1 ou 2 Tonfa apprécié

Connaissance de l'outil informatique

FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : contact.fafptpm@gmail.com - Sites Internet : www.policemunicipale.org et fafpt.org

Affiliée à la FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)

Techniques de management
Rigueur, discipline, sens du service public et grande disponibilité

Contact : Téléphone collectivité : 04 67 99 77 77 Adresse e-mail : ressources.humaines@ville-lattes.fr

Informations complémentaires :

Candidature (CV-lettre de motivation-derniers arrêtés et fiches de note/entretien professionnel) à adresser avant le 16 octobre 2017 à : Monsieur le Maire - Commune de Lattes CS 11010 – 34973 LATTES cedex par voie postale, ou par mail : ressources.humaines@ville-lattes.fr

La Ville de Balaruc Les Bains (34) recherche deux agents de police municipale

MISSIONS PRINCIPALES

- Exerce les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques
 - Placé hiérarchiquement sous l'autorité du responsable du service de police municipale
 - Recherche et relève les infractions
 - Rédaction et transmission d'écrits professionnels
 - Accueil et relation avec les publics
 - Contacts directs avec la population
 - Participation aux dispositifs de prévention et de lutte contre la délinquance
 - Collaboration avec les forces de sécurité de l'Etat, la préfecture (agrément, armement, etc.), l'Equipement (circulation, accidents), les services judiciaires, les affaires sociales, les affaires maritimes et les autorités portuaires, les services des douanes, les centres d'incendie et de secours (cellule de crise, manifestations, accidents)
 - Relations ponctuelles avec les acteurs locaux de la vie économique et sociale, le milieu associatif et les partenaires sociaux
- Description du candidat

Expérience dans un poste similaire souhaitée ainsi que dans la mobilité des horaires (week-end et nuit). Poste ouvert aux fonctionnaires titulaires du grade de gardien-brigadier ou lauréats du concours inscrits sur liste d'aptitude.

Poste à pourvoir le 1er janvier 2018

Candidature et CV, accompagnés de la dernière situation administrative, à envoyer avant le 15/11/2017.

Personne à contacter :

Madame SIMIC Ivana, Responsable de la Police municipale, Tel : 04 67 46 81 02

La Ville de Lattes (34) recherche un gardien ou brigadier de police municipale, uniquement par mutation

Grade(s) recherché(s) : Gardien brigadier

Descriptif de l'emploi :

Sous l'autorité du Chef de service de Police Municipale et du D.G.S.
Finalité du poste : Agent de Police Municipale
Service Police Municipale
Unité de Nuit prioritairement
Effectifs : 20 agents

Missions :

Sous la responsabilité du Chef de Service de la Police Municipale, assurer toutes les missions de la Police Municipale selon les règles statutaires en zone de Police d'Etat au sein des brigades Armement catégorie B – D

Profils demandés :

Grade : Gardien-Brigadier Police Municipale

Temps de travail : plein temps

Vacations : par roulement 7 jours sur 7 - 24 heures/24

Equipe de Nuit (20h30-5h30 heures) - planning pouvant évoluer selon les nécessités de service

Bonne condition physique

Niveau 1 ou 2 Tonfa apprécié

Connaissance de l'outil informatique

Rigueur, discipline, sens du service public et grande disponibilité

Contact : Téléphone collectivité : 04 67 99 77 77 Adresse e-mail : ressources.humaines@ville-lattes.fr

Informations complémentaires :

Candidature (CV-lettre de motivation-derniers arrêtés et fiches de note/entretien professionnel) à adresser avant le 16 octobre 2017 à : Monsieur le Maire - Commune de Lattes CS 11010 – 34973 LATTES cedex par voie postale ou par mail : ressources.humaines@ville-lattes.fr

La Ville de Juvignac (34) recherche un brigadier-chef principal de police municipale, uniquement par mutation

Grade(s) recherché(s) : Brigadier-chef principal

Descriptif de l'emploi :

La sécurité des Juvignacois est une priorité de l'équipe municipale.

La ville de JUVIGNAC, confrontée à une très forte croissance démographique, souhaite restructurer sa direction de la tranquillité et de la sécurité publiques qui a reçu mandat de placer au cœur de son projet de service un travail accru de proximité avec les administrés, les commerçants (patrouilles pédestres).

Missions :

Vous participez concrètement à la mise en œuvre et à l'exécution des missions relevant de la compétence du Maire que celui-ci confie aux agents de police municipale en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques : police du stationnement et de la circulation, de l'environnement, de l'urbanisme, sécurisation des abords des écoles, police des marchés, surveillance générale du domaine public, vidéo protection, contrôle des arrêtés du maire, sécurisation des manifestations sportives, culturelles et des commémorations, relation de proximité avec les usagers, animaux errants, objets trouvés, etc. ..

Vous participez à la définition des orientations de la commune en matière de prévention de la délinquance et de la sécurité : adaptation des activités du service (cf. risque attentat), proposition de plans d'actions au regard du diagnostic de sécurité et des bilans d'activité du service, participation à la définition des stratégies d'intervention pour notamment :

- * Lutter contre la petite et la moyenne délinquance
- * Maintenir et développer la proximité avec la population
- * Participer à la lutte contre les incivilités et les atteintes à la tranquillité

Vous savez travailler en transversalité et vous veillez à la bonne coordination avec vos homologues avec

FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : contact.fafptpm@gmail.com - Sites Internet : www.policemunicipale.org et fafpt.org

Affiliée à la FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)

lesquelles vous entretenez des relations permanentes.

Vous inscrivez votre action dans la convention de coordination avec les services de gendarmerie nationale et développez des coopérations avec l'ensemble des acteurs de la vie sociale (acteurs du monde socio-économique, bailleurs, transporteurs, éducation nationale, associations....) ;

Vous êtes présent (e) en permanence sur le territoire de la commune afin d'assurer une présence dissuasive efficace par des patrouilles diversifiées : véhiculées, pédestres, ou en vélos électriques ;

Profils demandés :

Titulaire du grade de Brigadier-Chef Principal, doté d'un réel sens du devoir et du service public, vous savez tisser et entretenir une relation de proximité avec la population, et êtes reconnu(e) pour vos qualités relationnelles, vous faites preuve d'écoute et de disponibilité ;

De fortes aptitudes à l'encadrement et au management des équipes et faites valoir une expérience confirmée dans un poste similaire ;

Vous possédez une connaissance approfondie des législations et procédures du code de déontologie, du code pénal, et du code de la route, de la santé publique, des pouvoirs de police du maire et de l'environnement territorial ;

Vous disposez de qualités rédactionnelles pour l'ensemble des écrits professionnels : écrits administratifs et judiciaires.

Vous avez le sens des responsabilités, de la rigueur, discrétion professionnelle et maîtrise de soi.

VOS SAVOIR-FAIRES

* Analyser rapidement une situation ;

Savoir rendre compte, par écrit et par oral, de faits ou de son activité ;

* Faire remonter l'information collectée sur le terrain notamment au travers des prises de contact ;

* Réguler la circulation, et appliquer le code de la route ;

Informers préventivement les administrés de la réglementation en vigueur ;

* Savoir gérer des conflits et accompagner les personnes en difficulté ;

* Techniques d'intervention, d'interpellation, de neutralisation des armes et animaux dangereux ;

* Modalités d'intervention avec les populations à risques et/ou en situation difficile ;

* Intervention en milieu scolaire pour la prévention, en particulier routière.

VOS MOYENS

Véhicules de service * Vélos électriques * Armement de catégorie B et D* Système de vidéo-surveillance.

* Gilet pare-balles individuel* Cinémomètre* éthylotest* PVE* Moyen de transmission individuel GSM et RADIO

VOS CONDITIONS DE TRAVAIL ET VOTRE ENVIRONNEMENT

Dans le cadre des 35 heures hebdomadaires, ce poste implique une grande disponibilité et une souplesse dans la gestion des horaires.

* 25 jours de congés annuels + 15 RTT

* Possibilité de Compte Epargne Temps.

* Rémunération statutaire + régime indemnitaire (IAT + Indemnité spéciale de fonction) + astreintes.

* Comité des œuvres sociales

* Participation de l'employeur à la complémentaire santé.

FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : contact.fafptpm@gmail.com - Sites Internet : www.policemunicipale.org et fafpt.org

Affiliée à la FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)

Contact : Téléphone collectivité : 04 67 10 42 31 Adresse e-mail : nora.lepeuch@juvignac.fr

La Ville de Nissan Lez Enserune (34) recherche un gardien ou brigadier de police municipale, uniquement par mutation

Grade(s) recherché(s) : Gardien de police municipale/brigadier

Descriptif de l'emploi :

Placé(e) sous l'autorité du Maire, vous serez chargé(e) de la surveillance de l'ensemble du territoire communal, tout en assurant une relation de proximité et un service public de qualité auprès des administrés.

Vous veillerez au respect de l'application des pouvoirs de police et ferez appliquer les arrêtés municipaux.

Missions :

- * Contrôle et verbalisation des stationnements illicites
- * Recensement, détection et accompagnement des enlèvements des véhicules gênants, abusifs ou en état d'épaves
- * Encadrement et sécurisation des festivités, cérémonies et marchés
- * Assurer la surveillance et la sécurité aux abords des écoles
- * Verbalisation des dépôts sauvages
- * Recensement des occupations de voiries par concessionnaires automobiles
- * Vérification du respect des autorisations de terrasses
- * Accompagnement lors des contrôles d'hygiène des commerces
- * Contrôle des arrêtés municipaux et verbalisation de leur non-respect
- * Interventions sur demande de la Gendarmerie Nationale
- * Diverses interventions sur la voie publique (accidents, incidents)
- * Participation aux activités du service
- * Assurer l'accueil physique et téléphonique des administrés
- * Patrouilles pédestres sur la voie publique
- * Prise de contact avec les commerçants, les gardiens des bailleurs sociaux, les établissements scolaires
- * Missions ponctuelles sur réquisitions des administrés ou services de la ville
- * Rédaction de rapports d'intervention et rapports d'activités
- * Gestion des objets trouvés
- * Gestion des animaux trouvés et perdus
- * Sécurisation dans le cadre des Opérations Tranquillité Vacances

Profils demandés :

- * Agent de PM titulaire ou inscrit sur liste d'aptitude
- * Très bonne connaissance des pouvoirs de police du Maire et du code de déontologie du policier municipal
- * Bonnes connaissances du code de la route, du code pénal et de procédure pénale, du code de déontologie.
- * Compétences en matière de surveillance du bon ordre, de la sécurité, de la sûreté et de la salubrité publique
- * Aptitudes à l'écoute, au dialogue, et à la négociation
- * Maîtrise de soi
- * Respect du secret professionnel et du devoir de réserve
- * Très grande disponibilité
- * Permis B indispensable
- * Bonne présentation

FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : contact.fafptpm@gmail.com - Sites Internet : www.policemunicipale.org et fafpt.org

Affiliée à la FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)

Téléphone collectivité : 04 67 11 84 59

Informations complémentaires :

Adresser votre candidature par mail ou courrier à l'attention de Monsieur le Maire Contact et informations complémentaires : GARCIA Sylvie - 04.67.11.84.59 s.garcia@nissanlezenserune.com

La Ville de La Grande Motte (34) recherche un gardien-brigadier de police municipale (uniquement par mutation)

Grade(s) recherché(s) : Gardien de police municipale ou brigadier

- Exerce les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques.
- Placé hiérarchiquement sous l'autorité du responsable de la direction de la police municipale, de la sécurité et de la prévention.
- Recherche et relève les infractions.
- Rédaction et transmission d'écrits professionnels.
- Accueil et relation avec les publics.
- Contacts directs avec la population.
- Participation aux dispositifs de prévention et de lutte contre la délinquance.
- Collaboration avec les forces de sécurité de l'Etat,

Exigence du poste :

- Parfaite connaissance des compétences des policiers municipaux,
- Connaissance en procédure d'urbanisme,
- Compétence en matière informatique, Word, Excel,
- Déjà porteur d'arme de catégorie B, et D,
- Connaissance du logiciel Municipol,
- Permis B,
- Permis bateau serait un plus,
- Etre en capacité de conduire des 125 cc3

Missions :

- Exerce, dans les conditions fixées par les lois du 15 avril 1999, du 15 novembre 2001, du 27 février 2002 et du 18 mars 2003, sous l'autorité du maire, les missions de police administrative et judiciaire relevant de sa compétence en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques. Ils sont chargés d'assurer l'exécution des arrêtés de police du maire et de constater par procès-verbaux les contraventions auxdits arrêtés ainsi qu'aux dispositions des codes et lois pour lesquelles compétence leur est donnée.
- Sera commissionné à l'urbanisme car l'agent sera identifié au sein de la direction en qualité de référent en charge des procédures en matière d'urbanisme

Profils demandés :

Expérience dans un poste similaire souhaitée.

Poste ouvert aux fonctionnaires titulaires du grade de Gardien-brigadier de police municipale

Contact : Adresse e-mail : police@lagrandemotte.fr

Informations complémentaires :

FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : contact.fafptpm@gmail.com - Sites Internet : www.policemunicipale.org et fafpt.org

Affiliée à la FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)

Candidature et CV à envoyer accompagné d'une copie de la dernière situation administrative et du dernier bulletin de salaire à : Monsieur le Maire Place du 1er Octobre 1974 34280 LA GRANDE MOTTE ou par courriel :

Date limite de dépôt des candidatures : 20 octobre 2017

Renseignements : Jean-Michel WEISS, 04.67.12.22.22

La Ville de Mauguio (34) recherche un chef de service et directeur de police municipale

Agent Catégorie A ou B – Filière police – Directeur ou Chef de service PM

La Commune de Mauguio Carnon recrute un Directeur ou Chef de service de Police Municipale (H/F). Placé(e) sous l'autorité du Directeur Général des Services, le Directeur ou Chef de service de Police Municipale (H/F) devra effectuer les missions suivantes :

MISSIONS

- 1.Participation à la définition des orientations de la collectivité en matière de prévention et de sécurité publique
- 2.Organisation du service de police municipale, commandement, pilotage et animation des équipes (25 agents)
Définir les missions et les objectifs, programmer et planifier les activités, suivre et contrôler la réalisation des activités, repérer et gérer les situations de conflit, veiller à la réactivité et à la qualité des actions menées, gestion des plannings.
- 3.Gestion administrative et budgétaire du service, veille et contrôle juridique
Etablissement de notes de service et tableaux de bords, arrêtés....
- 4.Référent de la Commune sur les domaines de la sécurité
- 5.Participation à l'organisation des grandes manifestations qui interviennent sur la voie publique (ROMERIA, fête votive...) en lien avec les services de la Commune
- 6.Effectuer l'assistance et le conseil technique auprès de l'élu à la sécurité, les autres services de la Commune, le Maire et sous le contrôle du Directeur Général des Services
- 7.Développer les partenariats avec la gendarmerie, les acteurs de la prévention et de la médiation, développer les relations de proximité avec la population
- 8.Supervision et développement du dispositif de vidéo-protection mis en place
- 9.Organisation de la prévention/dissuasion
Aide à la décision en matière d'actions phares : vigipirate, construction d'un CSU, renforcement de la propreté urbaine.....

PROFIL

Connaissance approfondie des législations et procédures en matière de pouvoirs de police
Connaissances en droit pénal, droit civil, droit administratif.
Connaissance des règles relatives au port, au transport, au lieu de stockage des armements, à la formation au tir et au maniement des armes

Grande disponibilité, rigueur et capacité à travailler avec une pluralité d'acteurs,
Sens des responsabilités et respect de la hiérarchie,
Discrétion professionnelle
Stabilité émotionnelle et maîtrise de soi,
Sens aigu du service public,
Qualités relationnelles et d'écoute.

POSTE A POURVOIR DES QUE POSSIBLE

Les candidatures (lettre de motivation + CV+ Arrêté dernière situation + copie des 2 dernières évaluations

FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : contact.fafptpm@gmail.com - Sites Internet : www.policemunicipale.org et fafpt.org

Affiliée à la FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)

professionnelles) sont à adresser avant 3 novembre 2017.

Renseignements : Directrice des Ressources Humaines : Mme Estelle VERNEDE. Tel : 04 67 29 05 34

Monsieur le Maire de Mauguio Carnon VILLE DE MAUGUIO CARNON Ressources Humaines Place de la Libération Charles de Gaulle BP 20 34130 MAUGUIO Cedex

mairie@mauguio-carnon.com

La Ville de Saint Drézéry (34) recherche un gardien ou brigadier de police municipale, uniquement par mutation

Définition du Poste

Exerce les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques. Assure une relation de proximité avec la population
Seul agent de Police municipale sur la commune.

Missions :

- * Veille et prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques
- * Recherche et relevé des infractions
- * Rédaction et transmission d'écrits professionnels
- * Accueil et relation avec les publics
- * Spécialisations :
 - Lutte contre le bruit, constat des infractions au code de l'urbanisme (sous conditions d'agrément et de formations particulières) et vidéo protection.

DETAILS DES MISSIONS

- Veille et prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques
 - Appliquer et contrôler le respect des pouvoirs et arrêtés de police du maire sur son territoire d'intervention
 - Informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur
 - Identifier les sites et structures exposés à des risques
 - Organiser et effectuer les missions d'îlotage
 - Réguler la circulation routière et veiller au respect du code de la route et du stationnement
 - Prendre des mesures pour veiller à la sécurité des personnes, des biens et au maintien du bon ordre
 - Surveiller la sécurité aux abords des écoles
 - Organiser et animer, auprès des enfants et en milieu scolaire, des campagnes de prévention
 - Veiller au bon déroulement des manifestations publiques et des cérémonies
 - Analyser, gérer des situations
- Recherche et relevé des infractions
 - Recueillir des renseignements, les transmettre à la hiérarchie et suivre les résultats
 - Analyser rapidement une situation ou des événements imprévus
 - Relever les identités et les infractions
 - Qualifier et faire cesser les infractions
 - Se coordonner avec les autres intervenants de la sécurité dans la gestion d'une situation ou d'une infraction
 - Recueillir et diffuser le signalement de personnes recherchées
 - Rendre compte de crimes, délits ou contraventions
 - Réaliser des enquêtes administratives

FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : contact.fafptpm@gmail.com - Sites Internet : www.policemunicipale.org et fafpt.org

Affiliée à la **FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)**

- Transmettre des procès-verbaux

Rédaction et transmission d'écrits professionnels

- Rendre compte, par écrit ou par oral, à l'autorité supérieure des évènements survenus pendant le service et des dispositions prises

- Établir et rédiger des rapports d'activités, des comptes rendus de mission d'ilotage et de prévention

- Tenir des registres de suivi d'affaires

- Rédactions des arrêtés de circulation, pouvoir de police du maire

- Rédiger les procédures, les documents et actes administratifs courants

- Organiser les procédures d'encaissement des amendes et consignations

- Organiser l'enregistrement, le suivi et la transmission des procès-verbaux et amendes

- Assurer le fonctionnement de la régie de recette et établir les documents administratifs s'y rapportant

- Suivre l'évolution des textes législatifs et réglementaires

Accueil et relation avec les publics

- Accueillir et orienter les publics sur la voie publique et au sein du service

- Écouter, accompagner une personne en difficulté

- Porter assistance à des usagers en situation de crise ou d'urgence

- Orienter les personnes vers les services compétents

- Développer l'information et le dialogue auprès de la population

Permanence opérationnelle du service de police municipale

- Appliquer les consignes visant au maintien de l'activité et de la sûreté des locaux, des agents du service et du public accueilli

- Veiller au maintien du bon fonctionnement des moyens et des matériels (radiocommunication, véhicules, etc.)

- Gérer le service des objets trouvés

Profils demandés :

AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉ

* Autonomie dans l'organisation du travail

* Force de proposition auprès de l'autorité territoriale

* Responsabilité des moyens d'action et du budget liés aux missions

RELATIONS FONCTIONNELLES

* Relations directes avec la population et ses représentants, avec les acteurs locaux de la vie économique et sociale, le milieu associatif et les partenaires sociaux

* Transmission régulière d'informations à l'élu

* Relations avec l'ensemble des services ; contacts réguliers avec les services techniques, CCAS, urbanisme, scolaire, culturel, sport et animation, etc.

* Coopération avec les forces de sécurité de l'État (Gendarmerie de Castries) et l'ensemble des partenaires de la sécurité publique

* Participation aux dispositifs de prévention et de lutte contre la délinquance

CONDITIONS D'EXERCICE

* Déplacements constants sur la commune

* Travail administratif en bureau au poste de police et accueil du public

* Présence par tous temps à l'extérieur

FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : contact.fafptpm@gmail.com - Sites Internet : www.policemunicipale.org et fafpt.org

Affiliée à la FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)

- * Horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public ; présence pour les diverses manifestations communales et associatives et les fêtes votives (fête d'automne, de printemps et été autour du 15 août)
- * Rythme de travail très variable en fonction des événements
- * Travail seul
- * Formation initiale et continue obligatoires déjà réalisées
- * Bonne condition physique et déplacement à vélo en plus du véhicule ; très grande disponibilité
- * Respect du code de déontologie, sens du service public, respect des libertés publiques
- * Exercice professionnel soumis à des conditions réglementaires d'agrément, d'assermentation, de formation initiale et continue
- * Autorisation délivrée par le préfet en cas de port d'armes avec obligation de formation
- * Port de l'uniforme et de la carte professionnelle obligatoire, permis de conduire recommandé

□ PROFIL ET COMPETENCES REQUIS :

- * Expérience souhaitée dans un poste similaire
- * Connaissances des réglementations nécessaires à l'exercice des missions (code de la route, code général des collectivités territoriales...)
- * Rigueur
- * Compétences rédactionnelles et relationnelles
- * Réactivité / adaptabilité
- * Devoir de réserve

Contact

Téléphone collectivité : 04 67 55 87 94 Adresse e-mail : mairie.saint.drezery@wanadoo.fr

Informations complémentaires :

Dépôts des candidatures Mme le Maire Mairie de Saint-Drézéry - Hôtel de ville - Place Cambacérés
34160 SAINT-DREZERY - Mail : mairie.saint.drezery@wanadoo.fr

Renseignements complémentaires : Mme Richard ESCURET, DGS

La Ville de Mauquoio (34) recherche un gardien-brigadier ou BCP de police municipale, uniquement par mutation

Descriptif de l'emploi :

Au bord de la Méditerranée, la Commune de Mauquoio Carnon jouit d'un environnement privilégié aux portes de Montpellier et de la Petite Camargue.

Placé(e) sous l'autorité du Chef de la Police, le(a) policier(e) municipal(e) sera chargé(e) des missions suivantes :

Missions :

1. Mise en œuvre et exécution des pouvoirs de police du Maire
2. Surveillance de la voie publique (sécurité routière, stationnement, nuisances sonores, dégradations, propreté...)
3. Prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la salubrité et de la sécurité publique.
4. Recherche et relevé des infractions : au stationnement, à la circulation routière, au code de la voirie routière, aux arrêtés municipaux, aux nuisances sonores
5. Intervention sur les : rixes, accidents de la route, cambriolages, incendies et autres cas d'urgences
6. Sécurité aux abords des écoles ainsi que la surveillance des bâtiments communaux et des établissements scolaires
7. Assurer et veiller au bon déroulement des manifestations publiques et des cérémonies commémoratives.

FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : contact.fafptpm@gmail.com - Sites Internet : www.policemunicipale.org et fafpt.org

Affiliée à la FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)

8. Ilotage auprès des habitants et commerçants pour renseigner, écouter, assister les personnes vulnérables et prévenir les incivilités, la petite délinquance et les cambriolages
9. Application des arrêtés municipaux (circulation et stationnement, hygiène, propreté et santé publique, travaux)
10. Gestion des plaintes diverses (stationnement, circulation, déchets, insalubrité, bruit...)
11. Sécurisation et surveillance pour le bon déroulement des manifestations et cérémonies publiques
12. Interventions en soutien de la Gendarmerie/Police Nationale
13. Animaux dangereux (déclaration, capture)
14. Objets perdus/trouvés

Profils demandés :

CONNAISSANCES

- Pouvoirs de Police du Maire
- Code de la route, et infractions routières, code l'environnement
- Textes législatifs, règlements et codes relevant des attributions et des compétences de l'agent de Police Municipal
- Fonctionnement des institutions judiciaires et des procédures pénales

COMPETENCES ET QUALITÉS SOUHAITEES

- Grande disponibilité et réactivité
- Sens du service public, devoir de réserve
- Bonne capacité d'analyse, d'observation, de gestion des situations
- Esprit d'initiative et d'organisation
- Esprit d'équipe, sens du contact, des relations humaines
- Rigueur, qualité d'écoute et de discrétion
- Diplomatie, gestion des conflits et médiation

Contact

Téléphone collectivité : 04 67 29 05 00

Adresse e-mail : mairie@mauguio-carnon.com

Informations complémentaires :

Les candidatures (lettre de motivation + CV+ Arrêté dernière situation + copie des 2 dernières évaluations professionnelles) sont à adresser avant le 27 octobre 2017 à : Monsieur le Maire de Mauguio Carnon Direction des Ressources Humaines Place de la Libération Charles de Gaulle BP 2034130 MAUGUIO Cedex Mail : mairie@mauguio-carnon.com Renseignements : Directrice des Ressources Humaines : Mme Estelle VERNEDE. Tel : 04 67 29 05 34

La Ville de Murviel les Montpellier (34) recherche un gardien-brigadier de police municipale

Descriptif de l'emploi :

Intervient principalement en matière de police rurale. Exécute, sous l'autorité du maire, des missions de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques, de la protection des espaces naturels.

Recherche et constate les infractions aux lois et règlements relevant de sa compétence

Participe à l'organisation événements sur la commune, portés soit par la municipalité soit par des associations. Est l'interlocuteur privilégié des organisateurs.

Missions :

Surveillance et prévention

Recherche et constat des infractions relevant des pouvoirs de police du maire

Rédaction d'écrits professionnels et de comptes rendus d'activité

Logistique coordination des événements portés par les associations ou les particuliers (organisateur)²

FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : contact.fafptpm@gmail.com - Sites Internet : www.policemunicipale.org et fafpt.org

Affiliée à la FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)

Maintien du lien social, rencontre avec la population
Vaguemestre

Activités spécifiques :

Sécurité aux abords des écoles
Sécurité lors de manifestations festives
Application de la police funéraire
Gestion de la régie d'État, des amendes forfaitaires et des consignations
Intervenant Prévention Routière (Formateur) pendant les Temps d'Activités Périscolaires
Intervenant secourisme (Formateur) école Primaire classe de CE2, CM1 et CM2
Contrôles et gestion des vérifications de la sécurité incendie des installations et ERP de la commune (mise à jour des registres, planning des vérifications, exercices incendie écoles)
Contrôles et gestion des vérifications aires de jeux et complexe sportif de la commune
Gestion des Alarmes des bâtiments : services techniques, stock musée et musée, personne contact du centre de télésurveillance
Surveillance Complexe Sportif
Etat des lieux salles municipales
Gestion du prêt du matériel municipal et des occupations de salles, branchement électrique et point sécurité
Affichage légal et distribution courrier mairie
Rédaction d'arrêtés municipaux (débit de boissons, occupation de voirie, travaux, manifestations sur VP etc...) & Assistance de l'huissier de justice dans le cadre d'un titre exécutoire

Profils demandés :

Agent titulaire de la fonction publique territoriale catégorie C grade gardien brigadier ayant une expérience significative sur un poste similaire dans une commune de taille similaire (2000 habitants)

Contact

Téléphone collectivité : 04 67 47 71 74
Adresse e-mail : nathalie.tagliareni@murviel.fr

Informations complémentaires : TAGLIARENI Nathalie 04 67 47 71 74

La Ville de Villeneuve lès Maquelone (34) recherche un gardien/brigadier de police municipale, uniquement par mutation

Le 4 septembre 2017

Appel à candidatures

**La commune de Villeneuve lès Maguelone (Hérault, 9800 Habitants)
recrute par voie de mutation uniquement**

1 agent de Police Municipale (h/f)

Grade : Gardien-brigadier de police municipale

Missions :

Assurer les missions de police administrative et judiciaire relevant de la compétence du maire en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique :

- Surveillance de la Ville, de la plage durant la saison touristique
- Sécurité des enfants à l'entrée et à la sortie des écoles
- Application des arrêtés de police du maire
- Police de l'urbanisme
- Divagation et capture des chiens errants
- Fourrière automobile
- Infraction au code de la route
- Police funéraire
- Encadrement et surveillance lors des cérémonies ou manifestations culturelles, sportives et des cérémonies officielles.
- Enquêtes demandées par les administrations publiques
- Contrôles fréquents coordonnés avec la Gendarmerie Nationale

Profil :

- Expérience exigée dans un poste similaire
- Grande disponibilité
- Sens du service public et du travail en équipe
- Connaissance de la réglementation
- Faire preuve d'initiative, de dynamisme, de rigueur, de discrétion
- Maîtrise de l'outil informatique
- Qualités rédactionnelles
- Permis B indispensable

Durée hebdomadaire de travail : 35 heures + heures de nuit et week-end.

Rémunération : Statutaire + Régime indemnitaire + Prime de fin d'année + COS + Participation au risque prévoyance

Postes à pourvoir dans les meilleurs délais

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, copie de la dernière situation administrative) sont à adresser jusqu'au 1^{er} octobre 2017, dernier délai à :

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
BP 15
34751 Villeneuve lès Maguelone



FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : contact.fafptpm@gmail.com - Sites Internet : www.policemunicipale.org et fafpt.org

Affiliée à la FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)

La Ville de Port Vendres (34) recherche un responsable du service de police municipale
(par détachement ou mutation)

Cadre d'emplois : Chef de Service de Police Municipale (Catégorie B)

Missions :

- En qualité de Responsable du service, vous pilotez une équipe composée de 6 agents (4 policiers municipaux, 1 ASVP et 1 administratif chargé du secrétariat) pour mettre en application les orientations de la Municipalité dans les domaines de la tranquillité publique, de la salubrité et de la sécurité
- Vous faites respecter la réglementation dans des domaines divers (circulation et stationnement, funéraire, environnement, urbanisme, enlèvement et mise en fourrière des véhicules, sécurité des manifestations, gestion du domaine public, marché, aire de camping-cars), ainsi que la mise en oeuvre de la police de proximité et des actions de prévention de la délinquance, en étroite collaboration avec les services de l'État (gendarmerie, douanes...), avec les outils mis à votre disposition (CISPD, réseau de vidéoprotection dont vous serez chargé de son extension sur le territoire de la commune)
- Sous l'autorité du Maire, en coordination avec le Directeur Général des Services au sein de l'équipe de Direction, vous assurerez l'encadrement du service ainsi que sa gestion administrative et financière (planning journalier, horaires de travail de l'équipe, élaboration et suivi du budget, portage de dossiers, congés etc.).

Amplitude horaire variable suivant les événements, ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés en saison estivale.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année + possibilité de bénéficier d'un logement + prise en charge partielle de la prévoyance + avantages sociaux du CIOUCA.

Poste à pourvoir au 1er décembre 2017

Description du candidat

Profil :

- Excellente connaissance juridique, bonne culture territoriale et de grandes connaissances de l'environnement local
- Manager expérimenté dans ce domaine
- Expérience réussie dans l'opérationnel
- Vous matérialisez votre action et ses résultats par la mise en place d'indicateurs en fonction des orientations fixées par les élus
- Vous êtes par ailleurs sensible à une démarche de proximité envers la population et les commerçants et avez un esprit d'initiative, des capacités d'adaptation, d'observation et d'analyse
- Vous maîtrisez l'outil informatique, la réglementation en vigueur et avez des qualités relationnelles et rédactionnelles certaines
- Permis B
- Vous bénéficiez par ailleurs de gilets pare-balles et êtes apte au port d'armes de catégories B1 et D2 et devrez être à jour de toutes formations (FIA, FCO, FPA).

Description du recruteur :

La ville de Port-Vendres sur la Côte Vermeille proche de Perpignan

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : contact.fafptpm@gmail.com - Sites Internet : www.policemunicipale.org et fafpt.org

Affiliée à la FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)

Adresser CV détaillé avec photo + dernier arrêté fixant la situation administrative + lettre de motivation manuscrite + dernière fiche d'évaluation avant le 15 octobre 2017 à :

Monsieur le Maire
Direction des Ressources Humaines
8 rue Jules Pams
66660 Port-Vendres

Renseignements auprès du Directeur Général des Services (04 68 82 60 94)



La Ville de Narbonne recherche un gardien/brigadier de police municipale

(par mutation ou liste d'aptitude)

Descriptif de l'emploi :

Sous l'autorité directe du chef de service de la police municipale et de son adjoint, au sein de la Direction de la Tranquillité Publique qui pilote aussi le Centre de Surveillance Urbain, vous contribuez à l'exercice des missions de préventions nécessaires au respect de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.

Missions :

Dans le cadre des pouvoirs de police du maire et de la politique municipale menée en matière de sécurité, veiller à la bonne application des arrêtés municipaux, constater et réprimer les infractions dans les domaines déterminés par la loi de 1999 sur les polices municipales, surveiller le domaine public, réaliser la sécurisation lors de diverses manifestations, assurer une relation de proximité avec la population (îlotage en patrouille pédestre, réception du public, contacts avec les commerçants), rédiger les mains courantes, rapports et procès-verbaux. Vous serez affecté en brigade d'intervention ou en brigade de proximité.

Profils demandés :

- Grade : gardien brigadier et/ou agent titulaire du concours PM inscrit sur liste d'aptitude
- Savoir communiquer avec le public et gérer les conflits
- Respect de la hiérarchie
- Capacité d'analyse rapide des situations ou événements prévus ou imprévus
- Faire preuve de sang-froid et de maîtrise de soi en toute circonstance
- Rigueur, diplomatie et discrétion indispensables
- Respect de déontologie, sens des relations humaines et du service public
- Disponibilité requise, bonne condition physique recommandée
- Sens du travail en équipe
- Avoir une bonne expression écrite et orale
- Connaissance de l'outil informatique
- Titulaire Permis B
- Avoir suivi la formation initiale obligatoire de gardien
- Compétences juridiques

Contact

FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : contact.fafptpm@gmail.com - Sites Internet : www.policemunicipale.org et fafpt.org

Affiliée à la FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)

Téléphone collectivité : 04 68 90 30 30

Adresse e-mail : c.brial@mairie-narbonne.fr

Informations complémentaires :

Travail de 7 h à 21h en hiver et minuit l'été sur 7 jours. Brigades de proximité ou d'intervention

FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : contact.fafptpm@gmail.com - Sites Internet : www.policemunicipale.org et fafpt.org

Affiliée à la **FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)**